

Proposition de mise à jour de la Commission Secours en Montagne selon la composition suivante.

I. Membres de droits (avec voix délibérative) :

- le Président de la FFME ou son représentant : Jean Luc Rigaux
- quatre membres « licenciés » proposés par le Président pour leurs qualités, leur connaissance du milieu et représentatif des secteurs géographiques de la commission et désignés par le conseil d'administration :
 - Paul André Acquaviva
 - Vincent Nieto,
 - Jean-Luc Béliard
 - 1 poste vacant

II. Membres actifs (sans voix délibérative) :

- Un représentant des sapeurs-pompiers
- Un représentant du groupement d'hélicoptères de la Sécurité Civile
- Un représentant des formations aériennes de la Gendarmerie Nationale
- Un représentant de la gendarmerie nationale
- Un représentant de la police nationale
- Un représentant des associations de secours en montagne
- Le représentant du SNOSM
- Le représentant de l'ANENA (qui peut représenter les équipes cynophiles avalanche)
- Le représentant de l'association nationale des médecins et sauveteurs en montagne (ANMSM)

III. Invités permanents (avec voix délibérative)

- Cadres techniques chargés des activités de montagne :
 - Gaël Rastout,
 - Sandrine Vanlendeghem,
 - Nicolas Bonnet.